



Le 4 mai 2009

PLUS DE 4 800 SALARIÉS ONT ADHÉRÉ AU PROJET RENAULT VOLONTARIAT

4400 salariés, dont 880 à Sandouville, ont choisi de quitter l'entreprise dans le cadre du Projet Renault Volontariat (PRV). Plus de 360 salariés de l'usine de Sandouville se sont également portés volontaires à une mobilité vers un autre site. La variété des dispositifs, l'accompagnement personnalisé et le respect de la confidentialité ont permis d'atteindre ces résultats. Le PRV contribuera de manière significative à l'ajustement des coûts de structure et au maintien de la compétitivité de l'entreprise.

Parmi les salariés volontaires au départ, 65,5% ont opté pour un « congé de reclassement », 18,8% ont bénéficié de « l'aide au départ volontaire à la retraite » et 15,2% ont choisi le dispositif « projet professionnel ou personnel ». A Sandouville, 364 salariés se sont, par ailleurs, portés volontaires à une mobilité interne vers d'autres sites industriels (1).

Pendant les 6 mois d'application du plan, 80 conseillers, répartis dans 21 « espaces conseil », ont accompagné chaque projet individuel, sur la base du strict volontariat des salariés et du respect de la confidentialité. Au total, plus de 8000 personnes ont été reçues. L'accompagnement personnalisé des salariés ayant quitté l'entreprise se poursuivra jusqu'en janvier 2010.

Le Projet Renault Volontariat permet des ajustements structurels nécessaires pour affronter la crise et préparer l'après-crise dans les meilleures conditions. Il contribue à la baisse des coûts fixes du Groupe ; les impacts sur le free cash flow seront visibles dès 2010. A Sandouville, la réduction des effectifs de production limite l'impact de la sous-activité et le recours au chômage partiel.

Outre le Projet Renault Volontariat, les mesures de réduction d'effectifs mises en œuvre dans les filiales du Groupe et le non-remplacement de collaborateurs quittant l'entreprise se traduira par plus de 6400 départs en Europe.

(1) Les résultats définitifs seront confirmés courant mai. Voir, en annexes, la présentation des dispositifs et la ventilation des résultats par dispositif.

Direction de la Communication

1967, rue du Vieux Pont de Sèvres – 92109 Boulogne Billancourt Cedex

Tel.: + 33 (0)1 76 84 64 69 – Fax: + 33 (0)1 76 89 08 56

Sites : www.renault.com & www.media.renault.com

© Renault - Direction de la communication / Corporate Communications

* * *

Gérard Leclercq, Directeur des Ressources Humaines Groupe :

« Face à la crise, l'ajustement de nos effectifs en regard des perspectives d'activité était un impératif. Le Projet Renault Volontariat nous a permis de le faire de la manière la plus socialement responsable. Le nombre de départs volontaires le confirme : les dispositifs proposés ont répondu aux attentes d'un nombre important de nos salariés. Maintenant, nous allons concentrer nos efforts sur la mobilisation de tous autour du plan d'actions pour traverser la crise et préparer l'après-crise. »

Contact Presse : Benoît Coquille - Renault Presse : +33 1 76 84 64 69

www.media.renault.com, www.renault.com

ANNEXES

Résultats par dispositifs

	Total	Sandouville
Projet professionnel ou personnel	670	104
Congé de reclassement	2884	696
Aide au départ volontaire à la retraite	829	82
Aide au retour au pays	18	0
Sous-total – Départs définitifs	4401	882
Aide au congé de longue durée	52	2
Passage à temps partiel en fin de carrière	17	1
Mobilité sortante de Sandouville	364	364
Sous-total – Autres mesures	433	367
Total	4834	1249

Rappel des sept dispositifs proposés

- le « **projet professionnel ou personnel** », pour les salariés ayant trouvé un autre emploi, créant ou reprenant une entreprise ou accompagnant leur conjoint dans une mobilité professionnelle ;
- le « **congé de reclassement** », offrant une période de plusieurs mois rémunérés aux salariés en cours de définition d'un projet professionnel extérieur à l'entreprise ;
- « **l'aide au départ volontaire à la retraite** », pour les salariés réunissant les conditions pour faire valoir leurs droits à la retraite avant le 31 décembre 2009 ;
- « **l'aide au retour au pays** », pour les salariés de nationalité étrangère (hors Communauté Européenne) désirant retourner dans leur pays d'origine ;
- « **l'aide au congé de longue durée** », pour les salariés souhaitant s'éloigner temporairement de l'entreprise pour une raison personnelle (3 ans maximum) et retrouver leur emploi ensuite ;
- le « **passage à temps partiel en fin de carrière** », pour les salariés désirant réduire progressivement leur activité dans les 3 ans avant la retraite ;
- la « **mobilité sortante de Sandouville** », pour les personnels de fabrication se proposant d'aller travailler dans une autre usine.